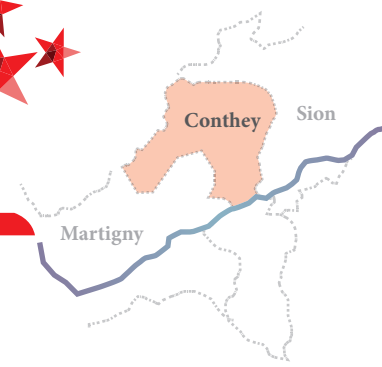




Conthey **INFO**

Bulletin d'information - Municipalité de Conthey | N°60 MARS 2020



Décisions

Conseil municipal	
Décisions.....	2-3
Personnel communal.....	3-6
Sécurité hivernale.....	6
Conseil général	6
Assemblée bourgeoise	6



Économie

Budget 2020.....	7-8
------------------	-----



Avis officiels

Activités police municipale.....	9
Gestion des déchets.....	10
Taxes au sac - mesures sociales.....	10
Bourses et prêts d'études.....	10



Formation & jeunesse

Plan de scolarité.....	11
Organisation 2020-2021.....	11
Mobilité douce.....	12
Accueil pré- et parascolaire.....	13
Activités et spectacles.....	14



Services techniques

Service forestier.....	15
Jardins de pluie.....	15
Campagne l'Aimant Rose.....	16
Prévention pollution eaux.....	16
Arrosage eau potable.....	16
Réseau d'irrigation.....	17
Utilisation eau dans les mayens.....	17
Entretien des torrents.....	17
Carte de déchetterie.....	18
Fondssuisse.....	18
Lieux dépôt PET.....	18
Garde site Derborence.....	19
MAP+.....	20
Dégâts terrains agricoles.....	20



Agriculture / Viticulture

Vignoble en terrasse.....	20-21
Ver de la grappe.....	21
Appellation Grand Cru.....	21



Population

Statistiques.....	22
Centenaires et nonagénaires.....	23



Santé, Social & Intégration

Patrimoine contheysan.....	24
Tous au parc!.....	25
Balades citoyennes.....	25
Littering.....	26
Aînés 2.0.....	27
Place de jeu de Daillon.....	28
Action contre le racisme.....	28



Culture, Sports & Loisirs

Conthey Show.....	29
Salle Polyvalente.....	30-31
Marché de Conthey.....	31
Tour Lombarde.....	32
15° Goûts et Patrimoine.....	33
Tour des Stations.....	34
Manifestations.....	35
Mérites contheysans.....	36



Gautier Moulin

Conseiller municipal – Culture / Loisirs & Sports / Culte

Le 1^{er} février 2020. Un jour à marquer d'une pierre blanche.

L'histoire retiendra peut-être qu'à cette date, d'une part, la Bourgeoisie décernait au Professeur Michel Mayor – prix Nobel de physique – le titre de Bourgeois d'honneur et, d'autre part, que la Commune inaugurerait la Salle Polyvalente fraîchement rénovée et agrandie.

Cette soirée inaugurale fut l'occasion de réunir différentes autorités, les réalisateurs de ce projet, les sociétés contheysannes et l'ensemble de la population. Nous espérons que ces moments, empreints de convivialité et de simplicité, restent gravés dans la mémoire de chacun. Profitez de retrouver, sur les pages 30 et 31, quelques souvenirs photographiques qui ne manqueront pas de vous replonger dans l'ambiance du jour passé.

L'occasion, aussi, de prendre la mesure de cet objet de notre patrimoine immobilier. Voulue par les anciens, visionnaires éclairés, la «halle» vit le jour avec un objectif principal: celui de devenir le point de ralliement de toute la population contheysanne. Force est de constater que ce dernier est atteint et même dépassé. A tel point qu'il a fallu aujourd'hui l'agrandir de pas moins d'un tiers pour en faire d'elle la «Salle Polyvalente». L'opportunité également de la remettre aux normes actuelles.

30 ans, le bel âge! Arrivée à maturité, la Salle Polyvalente, dans sa nouvelle livrée, est un espace modulaire et moderne, adapté aux nouvelles attentes et aux nouveaux usages, aussi bien du public, des organisateurs que des artistes. Elle rayonne déjà au cœur du Valais et permet de situer Conthey, un peu plus encore, sur la carte de l'événementiel de qualité.

Mais elle est également un poumon de l'animation de notre commune,

des temps forts de la vie associative, scolaire ou musicale, ou encore de notre saison culturelle. Il vous suffira, pour vous en convaincre, de parcourir l'agenda des manifestations – une des nombreuses informations contenues dans cette nouvelle édition de votre Conthey Info.

La Salle Polyvalente se veut un outil proposé prioritairement aux très nombreux clubs et sociétés locales qui composent notre patrimoine associatif. Ce dernier est le reflet d'une culture de milice, au bénéfice de nombreux passionnés. Il maintient et dynamise la vie de nos villages, accueille tous ceux qui souhaitent s'intégrer dans leur nouvel environnement, organise des dizaines de manifestations qui contribuent à stimuler les interactions sociales tant au sein de la population contheysanne que vers l'extérieur. Il développe enfin l'esprit collectif et intergénérationnel. Il est ainsi un ambassadeur spontané et dévoué du «mieux vivre ensemble» à Conthey.

De son initiation à son inauguration, le projet de rénovation de notre Salle Polyvalente a été inspirant et stimulant. Soigner le «vivre ensemble», garantir le développement harmonieux de notre territoire, assurer la sécurité de tous, favoriser la formation, le sport et la culture, préserver l'environnement. Autant de priorités qui peuvent paraître antagonistes. A l'instar de ce nouvel édifice polyvalent, il nous appartient de trouver et de maintenir le subtil équilibre.

Dessiner l'avenir de Conthey en y apportant une attention toute particulière au bien-être de sa population, tel est le sens de notre action.

Bonne lecture et belles découvertes à toutes et à tous!

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Au cours des séances d'août 2019 à février 2020, le Conseil municipal a pris, entre autres, les décisions suivantes:

Adjudications

Dans le cadre des différents travaux à effectuer, le Conseil municipal, en application de la Loi cantonale concernant l'adhésion du canton du Valais à l'accord intercantonal sur les marchés publics, a attribué des mandats aux entreprises suivantes:

- ARBELLAY & Fils Menuiserie SA – Sierre;
- Barman & Nanzer SA – Sierre;
- Bativa SA – Sion;
- Charly Gaillard & Fils SA – Erde;
- Cinasols SA – Salquenen;
- Constantin Isolations SA – Sion;
- Dénériaz SA – Sion;
- Didier Putallaz, gypserie-peinture – Conthey;
- Edmond Germanier Sàrl – Conthey;
- Entreprise Dumas SA – Sion;
- Ergonomia, Anne Giroud – Sion;
- esr inside SA – Sion;
- FASA-FONDERIE ET ATELIERS MECANIQUES D'ARDON SA – Ardon;
- Forster Sàrl – Genève;
- Garage des Alpes de Conthey SA – Conthey;
- Grichting & Valterio Electro SA – Sion;
- Implenla SA – Dietlikon;
- Lenzlinger fils SA – Bernex;
- L'Energie de Sion-Région SA, ESR – Sion;
- MacPeinture Sàrl – Conthey;
- Margelisch & Chabbey Constructions métalliques SA – Sion;
- MELLY CONSTRUCTIONS SA – Sierre;
- Membratec SA – Sierre;
- Moren Frères SA – Vétroz;
- Pascal Deslarzes SA – Bagnes;
- Pfefferlé & Cie SA – Sion;
- Polo Déco – Conthey;
- Réalisations Techniques Multiples RTM SA – Martigny;
- Realsport SA – Fribourg;
- Realtec Sàrl – Conthey;
- Regent appareils d'éclairage SA – Mont-sur-Lausanne;
- SD Ingénierie Dénériaz & Pralong Sion SA – Sion;
- Société de Travaux Publics, Joseph Carron SA – Saxon;
- Teleshop SA – Crans-Montana;
- TV Diffusion Sàrl – Conthey;
- Udry Cuisines SA – Sion;
- Virtualpes.ch Rais – Conthey.

Autorisations d'exploiter

Le Conseil municipal a octroyé une autorisation d'exploiter aux établissements publics suivants:

- Café de l'Union à Plan-Conthey, par Eric Zufferey, dès le 10.07.2019;
- Bar Brasserie «L'Arrogante» à Châteauneuf, par Jean-Maurice Perrin, dès le 29.08.2019;
- Aïan's Restaurant à Châteauneuf, par Afrim Nebiu, dès le 03.09.2019;
- Migros Restaurant à Châteauneuf, par Thomas Ryser, dès le 12.09.2019;
- Restaurant Accademia della Pizza à Plan-Conthey, par Carmine Sacco, dès le 09.10.2019;
- Restaurant Le Cervin à Châteauneuf, par Véronique Dubuis, dès le 06.11.2019;
- Restaurant-Lounge-Bar le Dix-Neuf 64 à Plan-Conthey, par Emmanuelle et Fabrice Pralong, dès le 17.01.2020;
- McDonald's Suisse Restaurant à Châteauneuf, par Manuel Gonçalves Pinto, dès le 06.02.2020;
- Jet Kebab Tacos SNC à Plan-Conthey, par Mehmet Kaya, dès le 20.02.2020.

Horaires d'ouverture des commerces

Le Conseil municipal a rendu les décisions suivantes:

- Autoriser l'ouverture des commerces les dimanches 08.12. (*sous réserve de l'organisation d'une manifestation à caractère culturel ou sportif*) et 22.12.2019, de 09h à 18h, et des prolongations d'ouverture nocturne le vendredi 20.12. jusqu'à 21h, le samedi 21.12. jusqu'à 20h et le lundi 23.12. jusqu'à 21h;
- Autoriser l'ouverture prolongée des magasins le vendredi jusqu'à 21h.

Commercialisation de l'énergie électrique

- Contrats avec L'Energie de Sion Région SA (ESR).

Acquisition de parcelles

- Parcelle N° 21'347 à Daillon, propriété de l'Etat du Valais;
- Parcelle N° 10'962 à Châteauneuf, propriété des CFF (acquise par la Bourgeoisie de Conthey).

Transports publics

- Convention avec les communes avoisinantes pour une desserte renforcée des transports publics entre Sion et Ardon;
- Accord avec CarPostal pour le renforcement des transports publics entre les villages situés sur les hauts de Conthey et Sion, via la gare de Châteauneuf.

Règlements

Le Conseil municipal a homologué les règlements suivants:

- Règlement sur l'acquisition du droit de Bourgeoisie et la jouissance des biens bourgeoisiaux;
- Règlement EMCR intercommunal des Coteaux du Soleil;
- Règlement de police.

Personnel

Le Conseil municipal a procédé à l'engagement de 5 nouvelles collaboratrices et collaborateurs au sein de l'Administration communale, qui se présentent à vous ci-après:

Géraldine Hoch Responsable des ressources humaines

Bonjour, je m'appelle Géraldine Hoch et j'occupe la fonction de responsable RH depuis le 17 février 2020. Ce qui me plaît dans ce poste, c'est notamment de travailler dans une structure à taille humaine avec la vision d'ensemble et le suivi des différents processus RH. En effet, mon champ d'action est très large et comprend les activités RH telles que la gestion administrative RH, le soutien stratégique, mais aussi le conseil, l'écoute, le développement...

J'ai effectué toute ma scolarité obligatoire à Sion, jusqu'à mon certificat de maturité au Lycée-Collège des Creusets. J'ai ensuite obtenu une licence ès sciences sociales à l'Université de Lausanne. Durant mon activité professionnelle, j'ai également obtenu un brevet de spécialiste en ressources

humaines en 2009 ainsi qu'un CAS en ressources humaines en 2017.

Mon parcours professionnel se définit en deux grandes étapes. J'ai commencé mon activité au sein du groupe Manor où j'ai occupé plusieurs postes pendant 11 ans, dont celui de responsable RH de Manor Vevey durant 5 ans. J'ai ensuite œuvré au sein de l'Hôpital Riviera Chablais, Vaud-Valais pendant 7 ans comme spécialiste RH.

Je défends les valeurs d'équité, d'intégrité, de loyauté et d'écoute, notamment lors de la mise en place de changements, de processus stratégiques ou de développement. Reprendre ce poste de responsable RH au sein d'une commune dynamique et en pleine évolution, est un



formidable challenge pour moi. C'est avec plaisir et enthousiasme que je mets mes compétences, mon expérience et ma motivation au service du conseil municipal, des cadres et des collaborateurs de la Commune de Conthey, afin de contribuer à leur offrir un cadre de travail agréable, enrichissant et épanouissant.

Simon Roh
Responsable de la Chancellerie



Né dans le village d'Aven en 1997, j'ai débuté par un apprentissage d'employé de commerce dans une assurance privée. Une fois le CFC et la Maturité Fédérale en poche, j'ai souhaité me perfectionner en effectuant une formation d'Economiste d'Entreprise en cours d'emploi au sein de la HES-SO Valais pendant ces 4 dernières années.

Cette formation, ponctuée par un travail de Bachelor sur la digitalisation dans le domaine des assurances, m'a amené à décrocher en août dernier un Bachelor en Economie d'Entreprise ainsi que le prix BCVS, récompensant la meilleure moyenne générale de la formation Bachelor.

Désireux de m'orienter vers un autre domaine après 7 belles années pas-

sées dans le secteur privé, c'est avec une réelle motivation et une grande fierté que j'ai commencé en octobre dernier en tant que Responsable de la Chancellerie au sein de ma commune.

Également musicien auprès de la Contheysanne et caissier du Ski-Club Derborence, je me réjouis de pouvoir mettre mes compétences au service de la population contheysanne, notamment en ce qui concerne le thème de la «communication» de la Commune.

Actuellement sous les drapeaux dans la grisaille d'Aarau en tant que trompette militaire, j'ai hâte de retrouver notre belle commune ensoleillée lors de mon retour.

Virginie Gaillard
Professionnelle de l'enfance

Je me nomme Virginie Gaillard, suis mariée et maman de deux adolescents.

Travaillant dans le milieu de l'enfance depuis 2011, j'ai rejoint en février 2020 l'équipe des «Filous» en tant qu'assistante socio-éducative.

Durant mes loisirs, j'aime faire des activités manuelles, lire, marcher en pleine nature.

Au plaisir de faire votre rencontre.



Romaine Micheloud
Professionnelle de l'enfance

Je m'appelle Romaine Micheloud, j'ai 26 ans. Après avoir obtenu ma maturité à l'Ecole de Culture Générale de Sion, je suis entrée à la HES-SO de Sierre, en filière Travail social. En 2016, j'ai obtenu mon Bachelor afin de devenir éducatrice sociale.

Suite à cela, j'ai travaillé trois ans au sein d'un centre de vie infantine dans le canton de Vaud. Cette expérience professionnelle m'a permis de participer à la réflexion concernant la mise en place de cette structure d'accueil en collaboration avec mes

collègues. J'ai travaillé une année en nurserie puis deux ans dans le groupe des trotteurs. J'ai ainsi eu l'occasion de voir grandir les enfants accueillis et d'accompagner les parents lors des différentes phases du développement de leur(s) petit(s).

Puis, j'ai ressenti le besoin de retourner vivre et travailler en Valais. C'est ainsi que j'ai été engagée, dès le 1^{er} décembre 2019, au sein de la structure d'accueil «Les P'tits Loups».



Annick Léger
Collaboratrice de nettoyage



Je m'appelle Annick Léger, je suis née le 17 mai 1971 et j'habite à Erde. Je suis mariée et maman de deux enfants âgés de 19 ans et 21 ans.

J'ai effectué toute ma scolarité obligatoire à Conthey, ma commune d'origine. J'ai tout d'abord fait un apprentissage de vendeuse, puis un 2^e d'employée de commerce à la Migros. Après 13 ans passés au sein de cette entreprise, j'ai donné ma démission pour m'occuper pleinement de mes enfants.

En 2005, j'ai repris une activité à temps partiel à la station Coop Pronto de Conthey, où j'ai le plaisir de côtoyer de nombreux contheysans. Depuis le mois de juin, j'ai augmenté mon taux d'activité et j'ai eu l'opportunité de travailler également à l'école de Châteauneuf.

Je fais partie de l'équipe d'entretien des bâtiments, dans laquelle je suis à l'aise, malgré ce changement professionnel, et j'ai la chance de fréquenter régulièrement une équipe sympathique et dynamique.

Christel Germanier
apprentie employée de commerce



Je m'appelle Christel Germanier, j'ai 18 ans et suis originaire de Conthey. Le 19 août 2019 j'ai débuté mon apprentissage au sein de la Commune de Conthey.

Après avoir fait toute ma scolarité obligatoire à Conthey, j'ai poursuivi ma formation à l'école préprofessionnelle de Sion. Ne voulant pas me diriger vers des études, j'ai postulé en tant qu'apprentie employée de commerce. J'ai été confortée dans ce choix par les différents stages que j'ai pu effectuer dans des domaines très

divers comme mécanicienne, assistante en soins, assistante en pharmacie et employée de commerce.

Je ne regrette absolument pas ma décision et suis très heureuse de pouvoir effectuer mon apprentissage au sein de l'administration communale.

Le travail est varié et je touche à des domaines très intéressants qui englobent un large éventail de tâches attractives.

Le Conseil municipal a également engagé 5 collaboratrices et 1 collaborateur pour une durée déterminée:

- Alicia Majiq, collaboratrice administrative;
- Caroline Luyet, collaboratrice administrative;
- Dominique Pralong, professionnelle de l'enfance;
- Melissa Tavares, professionnelle de l'enfance;
- Louise Roh, collaboratrice d'entretien;
- Kilian Bruttin, forestier-bûcheron.

Le Conseil municipal a pris note des démissions suivantes:

- Laetitia Jeltsch, auxiliaire de l'enfance, au 31.07.2019;
- Maude Ducrey, professionnelle de l'enfance, au 31.08.2019;
- Sara Simon, professionnelle de l'enfance, au 30.11.2019;
- Monique Wengel, collaboratrice administrative, au 31.12.2019.

Départ à la retraite:



Marie-Ange Bianco
Cheffe de Service

Marie-Ange Bianco, après plus de 45 ans d'activité au sein de l'administration communale de Conthey, a pris sa retraite à la fin de l'année 2019.

Le Conseil municipal tient à lui adresser ses remerciements pour tout le travail qu'elle a accompli et son engagement sans fin au service de la population contheysanne.

Il lui souhaite également une heureuse retraite.

Sécurité hivernale

Le Conseil municipal a décidé d'octroyer un mandat en qualité de responsable de la sécurité hivernale, respectivement remplaçant, à Fabien Papilloud et Ive Dessimoz.

DÉCISIONS DU **CONSEIL GÉNÉRAL**

Lors de la séance du 10 décembre 2019, le Conseil Général a:

- Approuvé le budget 2020 de la Commune de Conthey;
- Approuvé le Règlement de police;
- Approuvé les statuts de l'association «Agglo Valais Central».

DÉCISIONS DE **L'ASSEMBLÉE BOURGEOISIALE**

Lors de la séance du 10 décembre 2019, l'Assemblée bourgeoisiale a approuvé le Règlement sur l'acquisition du droit de bourgeoisie et la jouissance des biens bourgeoisiaux.

BUDGET 2020

Le budget 2020 de la Commune de Conthey a été approuvé par le Conseil municipal le 10 octobre 2019 et par le Conseil général le 10 décembre 2019. Vous trouverez le fascicule complet du budget avec son message introductif sur notre site internet www.conthey.ch.

Afin d'introduire pour l'ensemble des communes valaisannes le nouveau plan comptable harmonisé MCH2 à l'horizon 2022, le Conseil d'Etat a autorisé 10 communes pilotes, dont la Commune de Conthey, désignées par la Fédération des Communes valaisannes, à bénéficier d'une dé-

rogation au sens de l'art. 3 al 3, lit. B de l'OGFCo pour élaborer leurs états financiers selon le MCH2. Ainsi, le budget 2020 a été élaboré sur le nouveau plan comptable harmonisé pour les cantons et les communes.

Aperçu général

Compte de résultats	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart B20_B19	Ecart en %
Charges financières	29'255'504	31'890'080	34'138'070	2'247'990	7.05%
Revenus financiers	40'450'451	38'412'260	38'198'050	-214'210	-0.56%
Marge d'autofinancement	11'194'947	6'522'180	4'059'980	-2'462'200	-37.75%
Amortissements planifiés	9'504'850	7'525'600	6'039'100	-1'486'500	-19.75%
Attributions aux fonds et financements spéciaux	404'301	75'600	0	-75'600	-100.00%
Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	10'796	0	91'900	91'900	
Excédent de charges	0	1'079'020	1'887'220	808'200	74.90%
Excédent de revenus	1'296'592	0	0	0	

Avec un total de revenus financiers de **CHF 38'198'050** et un total de charges financières de **CHF 34'138'070**, le compte de résultats dégage une marge d'autofinancement de **CHF 4'059'980**.

Après comptabilisation des amortissements pour **CHF 6'039'100** et des prélèvements sur les fonds spéciaux de **CHF 91'900**, le compte de résultats présente une perte de **CHF 1'887'200**.

Compte de résultats selon les tâches

	Comptes 2018		Budget 2019		Budget 2020	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Administration générale	3'554'211	264'244	4'273'840	235'500	4'341'600	231'400
Ordre et sécurité publics, défense	2'020'441	633'784	2'182'430	582'180	2'347'000	619'890
Formation	7'845'941	207'000	7'475'640	194'100	7'573'140	264'300
Culture, sports et loisirs, église	3'289'883	299'554	4'122'910	757'250	4'103'900	697'900
Santé	1'633'251	-	1'779'500	-	1'878'700	-
Prévoyance sociale	7'090'372	2'883'700	6'677'930	2'889'400	7'272'300	3'109'600
Trafic et télécommunications	6'204'984	448'963	4'188'920	513'000	4'145'900	427'900
Protection de l'environnement	5'738'533	4'757'762	6'368'430	4'959'600	6'005'600	5'164'700
Economie publique	840'279	1'046'981	1'072'280	1'254'100	1'162'830	1'320'500
Finances et impôts	946'758	29'919'258	1'349'400	27'027'130	1'346'200	26'453'760
Total charges et revenus	39'164'654	40'461'246	39'491'280	38'412'260	40'177'170	38'289'950
Excédent de charges		-		1'079'020		1'887'220
Excédent de revenus	1'296'592			-		-

Compte des investissements selon tâches

	Comptes 2018		Budget 2019		Budget 2020	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Administration générale	1'571'169		4'298'000		3'795'000	
Ordre et sécurité publics, défense	50'582		34'000		100'000	
Formation	65'231	11'712	331'000	11'000	260'000	
Culture, sports et loisirs, église	11'431'484	12'240	5'573'000		900'000	
Santé	6'809		6'600		11'000	
Prévoyance sociale	133'519		121'000		116'000	
Trafic et télécommunications	1'854'443	18'570	1'575'000		3'160'000	210'000
Protection de l'environnement	2'124'101	1'115'035	4'330'000	2'239'100	5'086'000	2'818'000
Economie publique	470'845	107'600	385'000	120'000	1'785'000	1'480'500
Finances et impôts						
Total dépenses et recettes	17'708'183	1'265'157	16'653'600	2'370'100	15'213'000	4'508'500
Excédent de dépenses		16'443'026		14'283'500		10'704'500

Avec un total de dépenses de **CHF 15'213'000** et un total de recettes de **CHF 4'508'500**, le compte présente un investissement net de **CHF 10'704'500**.

Endettement net par habitant

	COMPTE 2018	BUDGET 2019	BUDGET 2020
Total des passifs	78'366'887		
– Capital propre	44'840'100		
= Capitaux de tiers	33'526'787	41'288'107	47'932'627
– Patrimoine financier réalisable	24'429'510	24'429'510	24'429'510
= Endettement net (+) / Fortune nette (-)	9'097'277	16'858'597	23'503'117
/ Nombre d'habitants	8'691	8'797	8'850
Dette brute – Patrimoine financier réalisable			
= Dette nette par habitants	1'047	1'916	2'656

La dette nette par habitant de CHF 1'047 au 31.12.2018 devrait passer à CHF 2'656 au 31.12.2020. L'endettement net par habitant inférieur à CHF 3'000 est considéré comme un endettement faible.

Conclusion

Le budget 2019, élaboré avec prudence, présentait un degré d'autofinancement de 45.7% et un excédent de charges de CHF 1'079'020. Le budget 2020 qui s'inscrit dans un contexte économique plus incertain prévoit un degré d'autofinancement de 37.9% et un excédent de charges de

CHF 1'887'220. Toutefois, les résultats réjouissants du compte 2018 permettent à la collectivité d'appréhender ces résultats avec sérénité. La Commune de Conthey affiche une fortune de CHF 41'288'107 au 31.12.2019 capable d'absorber la perte prévue au budget en 2020.

L'endettement net par habitant de CHF 1'916 au 31.12.2019 qui passera à CHF 2'656 au 31.12.2020 reste considéré comme faible.

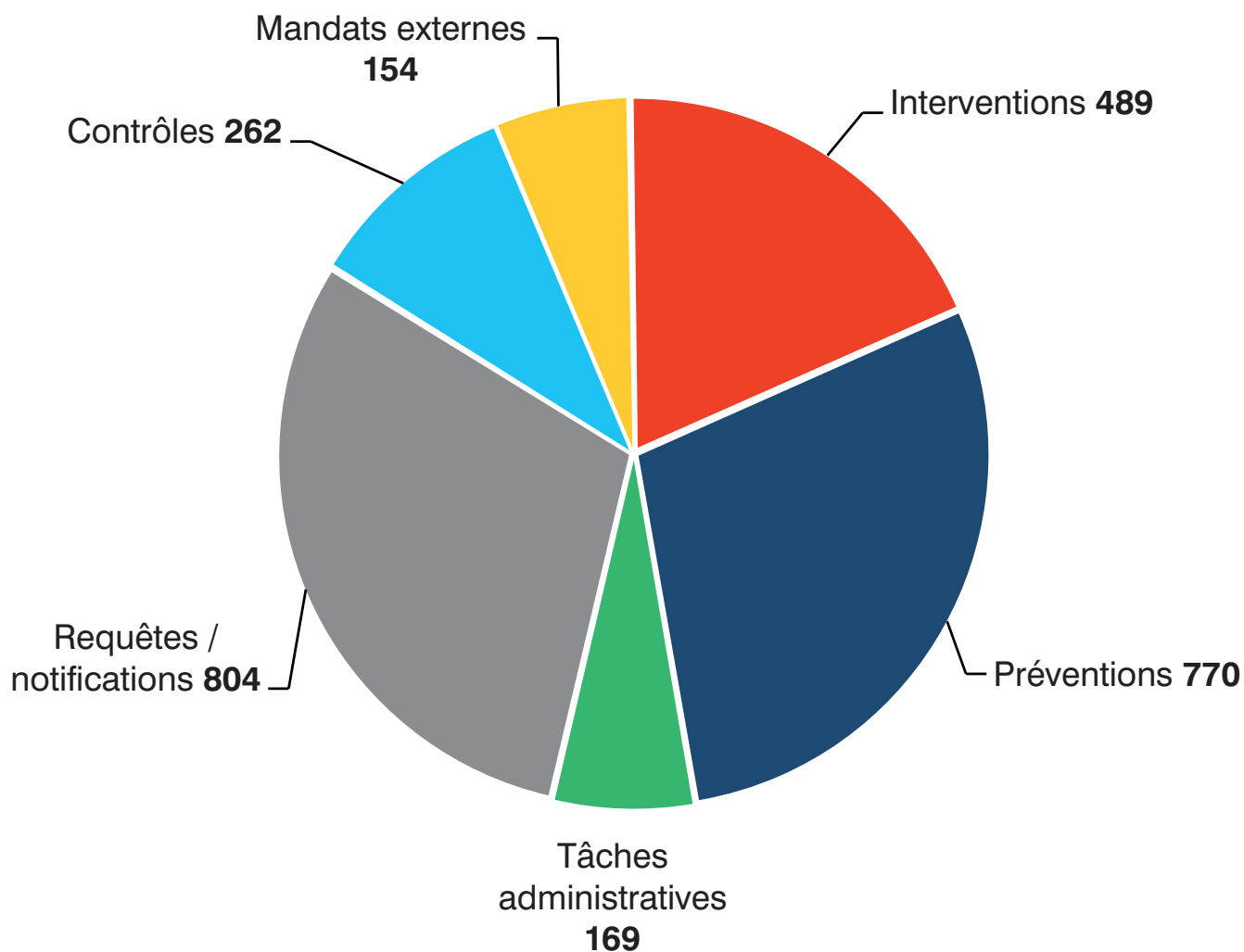
Christophe Germanier
Président

Alexandra Jacquod
Cheffe du Service comptabilité

AVIS OFFICIELS

Activités de la police municipale

Activités	Nombre	
Interventions	489	Sur demande de la Police cantonale ou informations de personnes
Préventions	770	Police de proximité, éducation routière, présence aux abords des écoles
Tâches administratives	169	Organisation, planification, formation continue
Requêtes / notifications	804	Communales, cantonales, constats, Office des poursuites
Contrôles	262	Parkings, salubrité, personnes, circulation
Mandats externes	154	Collaboration lors de manifestations
Total	2648	



Gestion des déchets

Le Conseil municipal a décidé de maintenir les taxes relatives à l'élimination des déchets au même prix que pour l'année 2019, que ce soit pour les privés ou les entreprises.

Les sacs taxés sont également maintenus aux mêmes prix, à savoir CHF 0.95 pour le modèle 17 litres, CHF 1.90 pour le modèle 35 litres, CHF 3.40 pour le modèle 60 litres et CHF 6.20 pour le modèle 110 litres.

Il y a lieu de rappeler que les taxes en question doivent servir à couvrir les frais d'élimination des déchets, en application de la Loi fédérale sur la protection de l'environnement.

Taxes au sac - mesures sociales

Les mesures sociales, décidées par le Conseil municipal à la suite de l'introduction de la taxe au sac au 1^{er} janvier 2018, seront renouvelées en 2020 comme suit:

- Versement d'une allocation unique de CHF 100 pour la naissance d'un enfant (un courrier est adressé aux parents lorsque la naissance de leur enfant est enregistrée auprès de l'Office de la Population);
- Versement d'une allocation de CHF 50 par année à tout enfant âgé de plus de 4 ans, pour énurésie nocturne attestée par un certificat médical;
- Versement d'une allocation annuelle de CHF 100 en cas de maladie nécessitant l'usage d'un nombre important de sacs taxés (stomie par exemple) attestée par un médecin. Pour les cas spécifiques, contact peut être pris avec le médecin conseil de la Commission «Santé-Social-Intégration», via les Services aux citoyens;
- Versement d'une allocation annuelle de CHF 100 (prorata temporis) aux personnes souffrant d'incontinence au sens de la LAMal, sur demande attestée par un médecin traitant ou le CMSS.

Les demandes écrites, avec pièces justificatives (certificat médical et coordonnées bancaires) sont à adresser:

- soit par courriel à **secretariat@conthey.ch**
- soit par courrier à **Commune de Conthey Services aux citoyens**
Route de Savoie 54
1975 St-Séverin

Bourses et prêts d'études

Les demandes d'aides financières cantonales peuvent désormais se faire directement via le guichet virtuel de l'Etat du Valais <https://www.vs.ch/bourses>, dans les délais suivants:

- jusqu'au 31 mars 2020, pour le semestre de printemps;
- jusqu'au 30 novembre 2020, pour l'année scolaire complète ou pour le semestre d'automne.

Ce nouveau guichet virtuel offre les prestations suivantes:

- Transmission de la demande en ligne (seul un document de validation avec les signatures devra être transmis sous forme papier);
- Statut de la demande toujours disponible;
- Demande/transmission des informations et des documents complémentaires;
- Communication des décisions et détail des calculs.

Tout complément d'informations peut être obtenu auprès du

**Département de l'économie
et de la formation
Section des bourses
et prêts d'études
Planta 1 - 1950 Sion**

027 606 40 85
bourses-formationen@admin.vs.ch

FORMATION & JEUNESSE

Plan de scolarité

Nous avons le plaisir de vous présenter le plan de scolarité de la prochaine année 2020-2021. Nous vous remercions d'avance de prendre en considération les dates indiquées pour la planification de toutes vos activités hors cadre scolaire.

Début des cours:
lundi 17 août 2020

Fin des cours:
vendredi 18 juin 2021 le soir

Congés hebdomadaires:
mercredi après-midi et samedi toute la journée

Mes congés

Automne	début des congés reprise des cours	mercredi lundi	21.10.2020 02.11.2020	à midi le matin
Noël	début des congés reprise des cours	mercredi jeudi	23.12.2020 07.01.2021	à midi le matin
Carnaval	début des congés reprise des cours	vendredi lundi	12.02.2021 22.02.2021	le soir le matin
St-Joseph		vendredi	19.03.2021	journée
Pâques	début des congés reprise des cours	jeudi lundi	01.04.2021 12.04.2021	le soir le matin
Ascension	début des congés reprise des cours	mercredi lundi	12.05.2021 17.05.2021	à midi le matin
Pentecôte		lundi	24.05.2021	journée
Fête Dieu		jeudi	03.06.2021	journée

Nous vous rappelons que ce plan annuel est impératif. Des dérogations peuvent être obtenues pour des motifs fondés **et une seule fois par cycle** (Cycle 1 : 1-2-3-4H et cycle 2 : 5-6-7-8H). Une demande doit être déposée auprès du titulaire de

l'enfant, dans un délai raisonnable et avant toute démarche de réservation, d'achat de billet ou autre. Merci de prendre vos dispositions dans ce sens. Nous rappelons également l'importance et l'obligation d'avertir le titulaire de toute absence de votre

enfant, **par téléphone et avant le début de la classe**. Sans nouvelles de votre part, les titulaires doivent en informer la Direction des écoles, qui entreprendra les démarches nécessaires.

Organisation de l'année scolaire 2020-2021

L'augmentation du temps scolaire pour les 1H, proposée par le chef du Département, sera mise en vigueur lors de cette prochaine rentrée. Tous les élèves auront donc le même horaire; la différence se fera sur le nombre de demi-journées.

Dès le lundi 17 août 2020, les enfants de 1H et 2H seront scolarisés comme suit:

- 1H: tous les matins à raison de 4 périodes sauf le mercredi, soit 16 périodes hebdomadaire, contrairement à cette année scolaire qui en compte 12;

- 2H: 4 périodes par matinée, sauf le mardi et mercredi en plaine et le mercredi et jeudi à Erde; l'après-midi comptera 3 périodes.

Centres scolaires de Châteauneuf et Plan-Conthey						Centre scolaire de la Sainte Famille, Erde					
Période	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	Période	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
1e	1H - 2H	1H	CONGE	1H - 2H	1H - 2H	1e	1H - 2H	1H - 2H	CONGE	1H	1H - 2H
2e	1H - 2H	1H		1H - 2H	1H - 2H	2e	1H - 2H	1H - 2H		1H	1H - 2H
3e	1H - 2H	1H		1H - 2H	1H - 2H	3e	1H - 2H	1H - 2H		1H	1H - 2H
4e	1H - 2H	1H		1H - 2H	1H - 2H	4e	1H - 2H	1H - 2H		1H	1H - 2H
5e	2H	2H		2H	2H	5e	2H	2H		2H	2H
6e	2H	2H		2H	2H	6e	2H	2H		2H	2H
7e	2H	2H		2H	2H	7e	2H	2H		2H	2H

Si vous avez des questions sur l'organisation de la prochaine année scolaire, le secrétariat de la Direction des Ecoles se tient à votre disposition pour y répondre. Vous trouverez éga-

lement sur le site internet de la Commune de Conthey - www.conthey.ch/VieLocale/Educationetformation/HarmoS_cycle1_et_2 - dès le début juillet toutes les informations utiles

pour une rentrée scolaire 2020 serene. Les horaires des transports seront indiqués sur le site dès le 10 août 2020.

Transports et mobilité douce

Le plan de mobilité scolaire vise à intégrer les besoins spécifiques des enfants dans l'aménagement urbain d'un quartier, en particulier sur le trajet de l'école. Les remarques et observations des parents et des élèves ont constitué le point de départ de cette démarche.

Le journal de la mobilité scolaire élaboré par l'ATE, sur la base de l'étude globale réalisée, peut être consulté sur le site internet de la Commune, via le lien suivant: www.conthey.ch/VieLocale/Educationetformation/HarmosCycle1et2

Une phase test a été mise en place du 4 novembre au 20 décembre 2019, afin de permettre aux enfants de 5H à 8H de la plaine de se rendre à pied à l'école via un trajet sécurisé reliant Plan-Conthey et Châteauneuf.

Suite au bon déroulement de cette phase, les enfants ont pu renouveler leur souhait de se rendre à pied à l'école, jusqu'à la fin de l'année scolaire, soit le 19 juin 2020.

Les conditions sont les suivantes:

1. L'enfant se rend à pied à l'école et non pas en trottinette ou en vélo.
2. Ces derniers doivent être déposés aux abords du Dynafit.
3. L'enfant doit emprunter le chemin sécurisé prévu pour lui.
4. Il s'engage à ne plus monter dans le car, par tous les temps et jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Les enseignants ont constaté que les enfants arrivent plus calmes en classe. Ils marchent avec leurs amis, s'aèrent et évitent le stress du bus. Les enfants se sentent protégés sur le chemin sécurisé. Ils peuvent faire le trajet entre camarades et échanger.

Dès la rentrée 2020, le projet « Mobilité douce » sera officiellement mis en œuvre pour les élèves scolarisés dès le cycle 2. Reste toutefois à définir la zone d'habitation pour laquelle un titre de transport sera délivré aux élèves.

Après la mise en place d'un parc, les vélos et trottinettes seront autorisés dans un deuxième temps.

Le dispositif de sécurité (patrouilleurs, coachs) restera en place tout au long des travaux de la T9.

Tous les détails seront transmis aux parents des élèves concernés par courrier et sur le Conthey Info de juillet 2020.

Nous sommes heureux de permettre aux enfants de Conthey de se rendre à l'école à pied et d'améliorer ainsi sa qualité de vie et celle de l'ensemble de la commune. Nous tenons à remercier tout particulièrement les parents pour leur participation volontaire à ce projet.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Patrouilleur ou coach, quelles différences?

La sécurité des enfants sur le chemin de l'école peut être assurée soit par un patrouilleur, soit par un aide à la traversée. Deux services à ne pas confondre.



Jordan Oberholzer et Clément Fortmaz, du Groupe Prévention routière à la Police cantonale, ont revêtu les biens distinctifs du patrouilleur et du coach.



PATROUILLEUR SCOLAIRE

Mission	Arrêter la circulation de part et d'autre du passage piéton pour permettre aux enfants de traverser.
Pour les enfants	Ils doivent attendre que le patrouilleur interrompe la circulation pour traverser.
Pour les conducteurs	Ils ont l'obligation de suivre les ordres du patrouilleur.
Localisation idéale	Carrefours ou axes dangereux pour les piétons, avec mauvaise visibilité et trafic très dense.
Avantage	Sécurité assurée en cas de fort trafic. La palette «Stop» du patrouilleur est reconnue par le code de la route.
Inconvénient	Manque d'attention des enfants, qui prennent l'habitude de traverser sans regarder.
Présence	En principe 30 minutes avant le début de l'école et 5 minutes avant la sortie. Horaires variables selon les emplacements et les besoins de sécurité.
Mise en place	Sur demande de la commune, la Police cantonale analyse la situation. Elle propose la mesure la plus adéquate et délivre une autorisation officielle pour cinq ans.



AIDE À LA TRAVERSÉE (COACH)

Mission	Assurer une présence éducative au moment de la traversée, donner des indications précises aux enfants, intervenir en cas de besoin.
Pour les enfants	Ils traversent la route tout seuls, selon les règles apprises. Le coach reste sur le trottoir et les invite à se regrouper avant de s'élever.
Pour les conducteurs	Ils ont l'obligation de s'arrêter lorsque les enfants manifestent l'intention de traverser.
Localisation idéale	Carrefours ou axes avec bonne visibilité et circulation normale.
Avantage	Responsabilisation des enfants. Ils adoptent les bons réflexes pour leurs déplacements extrascolaires.
Inconvénient	Méconnaissance du rôle de coach, qui peut être confondu avec celui de patrouilleur.


Accueil pré- et parascolaire

La structure d'accueil communale a pour mission:

accueillir les enfants
de la Commune de Conthey

dans un lieu et un contexte sain,
sûr, chaleureux et stimulant

qui leur permette de s'épanouir
de manière harmonieuse
dans leur développement global



- 1 une ambition résolument tournée vers l'avenir pour répondre aujourd'hui déjà aux besoins de demain
- 2 une vision qui place l'enfant, sa fratrie et ses parents au centre de notre attention et au coeur de nos décisions et de nos actions
un enfant considéré dans toute son individualité et sa singularité mais aussi dans ses relations à l'autre et au groupe.
- 3 des missions spécifiques traduites par des prises en charges qui répondent aux besoins de chaque enfant
à sa phase et à son rythme de développement, dans le contexte particulier d'une structure d'accueil collective.
nursérie(s)
crèches
UAPE
- 4 un ensemble de valeurs connues, partagées et vécues au quotidien par chaque collaborateur dans ses actions et relations professionnelles

La Commune de Conthey offre aujourd'hui une large palette de prestations concernant l'accueil collectif pré et parascolaire réparti sur 3 sites:



La Marelle à Erde, permet de recevoir des enfants en crèche de 18 mois à l'âge d'entrer à l'école et d'accueillir en UAPE les enfants scolarisés au centre d'Erde

Vous pouvez joindre la responsable pédagogique et son équipe éducative au 027 565 59 78.



Les P'tits Loups à Châteauneuf peut accueillir les enfants en nurserie pour les petits jusqu'à 18 mois ou en crèche dès 18 mois et avant d'entrer à l'école.

Vous pouvez joindre la responsable pédagogique et son équipe éducative au 027 346 13 30.



Les Filous à Châteauneuf permet d'accueillir en UAPE les enfants scolarisés en pleine en dehors du temps d'école.

Vous pouvez joindre la responsable pédagogique et son équipe éducative au 027 345 50 51.

Parents d'accueil

Afin de compléter cette offre déjà importante, nous collaborons avec le Centre Médico Social des Coteaux du Soleil à Vétroz, qui regroupe les parents d'accueil de la région. En cas de besoin, vous pouvez contacter M^{me} Alexia Torti, coordinatrice du réseau, en appelant le CMSS précité au 027 345 37 00.

Activités

Nuit de la lecture

Centre scolaire de la Sainte-Famille
à Erde – 4 février 2020.

La « **Nuit de la lecture** », pour le centre scolaire de Châteauneuf, aura lieu le 24 novembre 2020.



Bonjour,

Je m'appelle Emilie Berger. Je suis en 6H et je viens de vivre ma première **nuît de la lecture** à l'école à Erde avec tous mes copains de 6-7-8H. Je vais vous raconter cette magnifique soirée. Bonne lecture!

17h50 Un copain vient me chercher et on y va. Nous sommes super contents et très excités.

18h00 On arrive à l'école. La maîtresse nous fait rentrer. Nous allons poser nos sacs et descendons manger dans le hall d'entrée.

18h45 Nous allons faire une Flash mob dans la salle de gym. Il s'agit d'une chorégraphie avec un livre. C'est top cool et très drôle.

19h00 C'est l'heure du premier atelier. On doit lire un conte et l'illustrer. On s'amuse trop. un peu plus tard, on fait la chasse aux mots. Plein de mots sont cachés dans tout le bâtiment. On doit les retrouver. ils sont bien cachés et c'est difficile. Ensuite, nous devons mettre ces mots ensemble pour faire des phrases, puis retrouver de quel livre elles proviennent. C'est cool!

20h00 Une conteuse est venue nous raconter deux histoires. La première parle d'un petit garçon qui s'appelle Prudence. Il avait 12 frères. Par la suite, ils partent et Prudence reste avec ses parents. Ils voyagent tous les trois. Prudence confie ses parents à un roi pour qu'il prenne soin d'eux. Puis, il va voir la Demoiselle aux Enigmes. La deuxième histoire s'appelle «Petite moulin». Elle nous explique pourquoi la mer est salée. J'ai préféré la première. La conteuse est trop forte.

20h30 Nous participons à une escape room sur les contes de Charles Perrault. Les énigmes sont difficiles mais on a réussi. Il y avait différents livres et on devait trouver des phrases, des nombres pour ouvrir le cadenas final. C'est cool! Nous sommes arrivés 3^e et on a reçu des chocolats.

22h00 On installe le campement, chacun dans sa classe. On se brosse les dents et on se change. On s'installe dans nos sacs de couchage et on lit à la lampe frontale. Je pense que tout le monde a dû éteindre vers minuit. J'ai lu trois livres et le début du 4^e. On se dit «bonne nuit» et on dort. Enfin... pas vraiment! Je n'ai quasi pas dormi de la nuit!

07h00 Je me suis réveillée avant mais bon... Hop, on réveille les deux filles qui dorment encore. On descend prendre le petit déjeuner en pyjama dans le hall d'entrée. Nous sommes les seuls en pyjama mais ce n'est pas grave. Je mange 2 tranches de pain et une rangée de chocolat. Après, on remonte et on range le campement. On se lave la frimousse, les dents et on se change. Puis on sort. Les garçons sont à la fenêtre avec leur gel et leur brosse à dents. Ça sonne et on rentre.

C'est vraiment trop bien la nuit de la lecture! C'est vraiment super de lire!

Spectacles à venir

Spectacle de rythmique «*Le Petit Lapin Blanc*» – 27 et 28 mai 2020: chaque trois ans, les classes de rythmique de 1H, 2H et 3H de Conthey proposent, dans le cadre du PER, un spectacle, afin de présenter le travail moteur et créatif des enfants à leurs parents, développé durant leurs leçons. Les chorégraphies sont inventées par les enfants, sous la baguette de M^{me} Sabine Udry Fleury, professeure de rythmique de notre commune. Cette méthode d'appren-

tissage musical, enseignée à Conthey depuis 2001, est basée sur le mouvement corporel. Elle a été créée par M. Emile Jaques-Dalcroze, compositeur et pédagogue suisse (1865-1950). Pour mettre en scène un tel spectacle, Sabine est aidée par les enseignantes de 1H à 3H pour les costumes, soutenue par les maîtresses ACM pour les décors, en collaboration avec la médiation pour le texte. Tout est mis en œuvre pour offrir un moment de pur bonheur.

N'oubliez pas de consulter régulièrement le site de la commune, www.conthey.ch, qui vous donne de nombreuses informations, et nous ne manquerons pas de les compléter par des courriers personnalisés en cas de besoins particuliers.

Spectacle de l'UAPE Les Filous: En ce début d'année 2020, la plupart des enfants fréquentant l'UAPE les Filous s'affairent, avec l'accompagnement de l'équipe éducative, à mettre en place un spectacle, intitulé «Le

Voyage fantastique». Pour présenter ce spectacle en juin 2020 à leurs parents et leur famille, les enfants s'y investissent, en y mettant joie, créativité et énergie! Tout le monde a hâte d'y être et se réjouit de partager une

soirée conviviale, en se retrouvant ensuite tous ensemble pour partager quelques préparations culinaires!

SERVICES TECHNIQUES

Service forestier

**Rappel:
NON aux déchets verts
en forêt!**

Le dépôt sauvage de déchets verts en forêt peut avoir des conséquences néfastes sur l'environnement. En effet, des plantes d'ornement ou plantes envahissantes s'y développent. Or, ces plantes n'y étant pas à leur place et prenant le dessus sur la flore indigène, cela peut causer

des perturbations importantes sur l'équilibre naturel en forêt.

Nous rappelons donc que les déchets verts peuvent être déposés à la déchetterie de Beusson ou à la déchetterie d'Ecobois, sur présentation de la carte de déchetterie ou au tarif de CHF 0.20/kg.

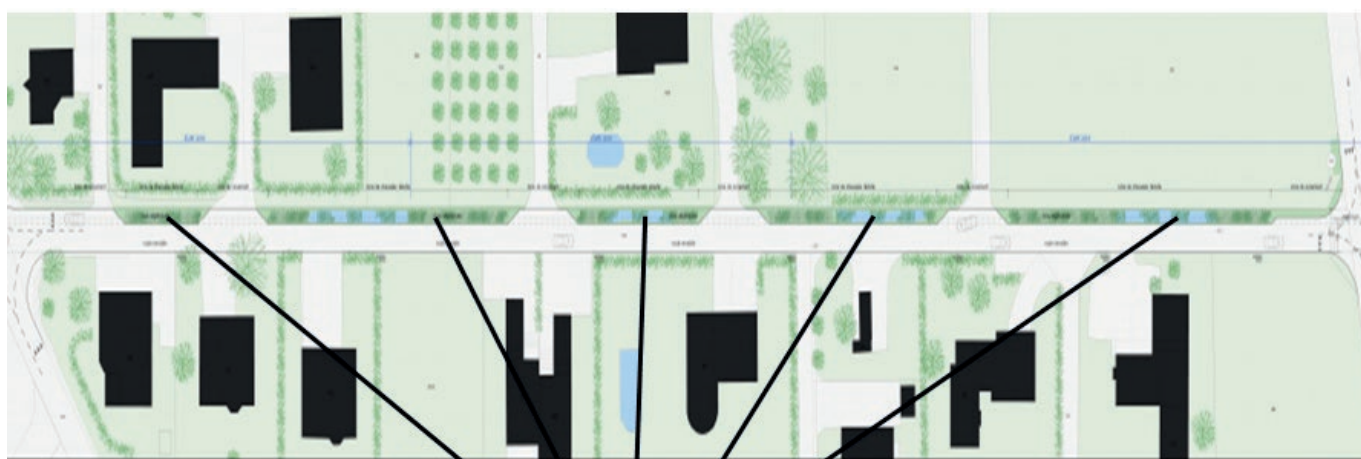
Parcs et jardins

Jardins de pluie

Dans le cadre des travaux du renouvellement des équipements (gaz, électricité, égouts et eau) et tenant compte du respect du PGEE (Plan

général d'évacuation des eaux), des jardins de pluie ont été créés à la Route d'Erbignon à Plan-Conthey, dans le but de séparer les eaux claires

des eaux usées, conformément aux dispositions de la Loi cantonale sur la protection des eaux (LcEaux – Art. 7).



Jardins de pluie à la rue d'Erbignon



Les principes du projet sont les suivants:

- La largeur de la route étant de 3m50, cela permet le croisement des vélos, piétons et voitures (des zones de croisement ont été installées);
- Les eaux de ruissellement de la route sont amenées dans des dépressions du côté nord de 2 mètres de large. Ce système sert aussi à infiltrer les eaux de pluie, ce qui est la meilleure protection des eaux souterraines selon la Loi sur la protection des eaux et les recommandations de l'OFEV;
- Il s'agit d'une bio rétention. La verdure va en effet ralentir l'écoulement de l'eau et favoriser le

dépôt des particules sur lesquelles les polluants sont fixés. Le sol, par ces micro-organismes, va également les désintégrer et filtrer l'eau;

- N'oublions pas que les eaux souterraines sont une grande source d'eau potable pour la Suisse;
- Pour que les habitants n'aient pas que des dépressions en pré où l'eau est infiltrée, des replats sont créés et plantés d'arbustes et vivaces. Cela sert à casser les fossés, amener du volume et bénéficier de la biodiversité. Afin d'avoir une bonne couverture herbeuse fleurie, il faut faire preuve de patience, une à deux années étant nécessaires à l'obtention d'un bon résultat.

Campagne L'Aimant Rose – 1 tulipe pour la vie

L'association L'Aimant Rose, dont le but est de favoriser le dépistage du cancer du sein à partir de 40 ans, a sollicité la Commune de Conthey pour planter un massif de tulipes pour les floraisons printanières, afin de sensibiliser la population à ce sujet. Etant donné que le cancer du sein touche 1 femme sur 8 et qu'il s'agit de la première cause de mortalité féminine entre 40 et 50 ans, la proportion d'une tulipe rose pour sept blanches a été appliquée lors de la plantation des bulbes en octobre 2019.

Dans l'idée de représenter les femmes, l'équipe des Parcs et jardins a créé un graphisme aux couleurs de l'Association, l'intérieur de l'écharpe et le pourtour du cœur apparaissant en rose et le reste en blanc. Le massif en fleurs sera à découvrir en avril, à proximité du rond-point du Comte Vert (côté nord de la Route Cantonale, en face de la station Coop Pronto).



Tulipes «Menton» rose



Tulipes «Ivory Floradale blanche»

Service des eaux

Prévention de la pollution des eaux - Société des pêcheurs

La société des pêcheurs nous informe avoir constaté à maintes reprises que des collecteurs d'eau de surface sont utilisés comme déversoirs d'eaux polluées en produits de traitements phytosanitaires et divers toxiques. Ces récupérateurs d'eaux de surface ne sont, pour la plupart, pas reliés à une STEP. L'eau est directement acheminée dans les rivières, ce qui engendre alors de grosses pollutions. Chaque année dans notre District, plusieurs phénomènes de pollution causant

des mortalités importantes de poissons sont à déplorer.

Déversons les eaux polluées au bon endroit, pensons à eux!

Deux systèmes de récupération des produits phytosanitaires sont à disposition au nord de la STEP d'Erde et à côté de la STEP de Vétroz. Des jetons de lavage sont disponibles gratuitement auprès des Services techniques des communes.



Arrosage au moyen de l'eau potable sur le territoire communal

Afin de donner la priorité à l'utilisation de l'eau potable pour les ménages, nous rappelons aux usagers que l'arrosage de toutes les surfaces au moyen de l'eau potable (prés, pelouses, jardins, vignes, etc.) est inter-

dit pendant toute l'année, **durant les plages horaires suivantes:**

- de 06h à 08h;
- de 11h à 14h;
- de 18h à 20h.



Des contrôles seront effectués et, en cas de non respect de ces consignes, les contrevenants seront amendés.

Mise en charge du réseau d'irrigation

Nous informons les intéressés que la mise en charge du réseau d'irrigation se fera dans le courant du mois d'avril. Pour ce faire, les installations d'arrosage devront être contrôlées, les bouchons posés et les vannes privées

fermées. La Commune décline toute responsabilité pour les dommages pouvant résulter de la non-observation de ce qui précède. L'alimentation régulière en eau des installations de lutte contre le gel n'est pas garantie.

L'avis d'irrigation avec les dates fera l'objet d'une communication ultérieure.

Utilisation de l'eau potable dans les Mayens (My et Duay)

Les sécheresses et fortes chaleurs connues ces derniers étés ont des conséquences sur les sources d'eau potable, dont notamment celles des Mayens.

Ainsi, quelques rappels pour les utilisateurs de ces eaux potables sont de mise:

- Dans les Mayens de My, le réseau est destiné uniquement aux ménages. Toute autre utilisation (arrosage) **est interdite!**
- Dans les Mayens de Conthey, **à partir de cette année**, toute utilisation autre que pour le ménage (arrosage, remplissage de piscine)

devra être autorisée par les Services techniques, par l'intermédiaire des bulletins, et cela durant toute l'année. Pour rappel, ces bulletins d'eau sont délivrés le lundi matin uniquement, de 8h à 12h, soit au bureau des Services techniques (Rte de Savoie 54 à St-Séverin), soit par téléphone au 027 345 45 40, soit par courriel à services.techniques@conthey.ch.

- Nous rappelons que l'irrigation par ruissellement est absolument interdite et sévèrement punie;
- Nous rappelons également qu'il est interdit de laisser couler l'eau dans les mayens pour éviter les risques

de gel. Les propriétaires doivent entreprendre les travaux nécessaires pour se mettre en ordre. Le service des eaux n'effectuera plus d'intervention dans les mayens en cas de fuite sur une conduite privée en hiver;

- Enfin, une utilisation non conforme de l'eau potable dans les Mayens de Conthey et les Mayens de My pour l'abreuvement du bétail (bassins sans flotteurs, débordement de bassin, vanne non fermée) sera sévèrement punie. L'utilisation de bassins avec flotteur est obligatoire (ceux sans flotteurs étant interdits).

Travaux publics

Entretien des torrents

Nous informons la population que la Commune est tenue d'entretenir les cours d'eau et les ouvrages de protection contre les crues, afin d'assurer le niveau de protection requis selon art. 39 de la Loi cantonale sur l'aménagement des cours d'eau du 15.03.2017.

L'entretien des cours d'eau comprend notamment:

- Les travaux de curage et de nettoyage;
- L'entretien des rives, des berges et des chemins de service;
- Les travaux de réfection de peu d'importance sur les ouvrages hydrauliques;

- Les mesures simples de stabilisation du lit et des berges;
- La gestion de la végétation naturelle riveraine.

Selon l'art. 57 de cette même loi, les riverains des cours d'eau doivent tolérer que les autorités ou des tiers pénètrent sur leurs fonds, y circulent ou les utilisent de toute autre manière pour exécuter des travaux d'aménagement ou d'entretien des cours d'eau, inspecter les constructions et installations et procéder à des contrôles.

Les Services techniques remercient les riverains et se tiennent à disposition pour plus d'information.



Carte de déchetterie

La carte de déchetterie donnant accès aux déchetteries de Beusson et Eco Bois est remise gratuitement aux nouveaux habitants (au chef de ménage, soit 1 carte par ménage), dès l'inscription au contrôle des habitants. Les habitants ont dès lors **1 mois pour réclamer** leur carte de déchetterie s'ils ne l'ont pas reçue. Un duplicata de la carte peut être remis en cas de perte ou réclamation tardive pour le montant de CHF 10.75. Il sera délivré par le secrétariat des Services techniques (Rte de Savoie 54 à St-Séverin), directement sur place et encaissé au comptant.

Lors d'une entrée dans un foyer ou du décès d'un détenteur d'une carte de déchetterie, celle-ci est annulée 2 mois après la date d'annonce du déménagement ou décès, afin de laisser le temps à la famille et aux proches de réaliser les aménagements nécessaires.

Si une personne quitte le logement où elle résidait avec son compagnon ou sa compagne, une nouvelle carte établie à son nom lui sera délivrée si elle s'installe individuellement dans un autre bâtiment sur le territoire contheysan. La carte relative au logement précédent sera, si nécessaire, transférée au nom de la personne qui y reste domiciliée.

La consultation des **poids des déchets livrés** avec la carte de déchetterie est désormais possible sur le site internet de la Commune via le processus suivant :

1. Accédez à www.conthey.ch
2. Cliquez sur l'onglet «Pratique» - Gestion des déchets
3. Complétez les informations sur la droite de la page, dans l'encart «déchets» (voir image ci-dessous). Le numéro de carte correspond aux chiffres inscrits sous le code barre de la carte de déchetterie. La date de naissance à indiquer est celle du détenteur de la carte.
4. Cliquez sur « Consulter ». Les poids livrés de l'année en cours et des 2 années précédentes s'affichent.

Fondssuisse – portail des dommages en ligne

Les personnes concernées par des dommages non assurables peuvent désormais saisir elles-mêmes leur demande en ligne.

Simple et efficace, la demande en question est à formuler sur www.fondssuisse.ch dans le portail des dommages.

1. S'enregistrer
2. Saisir la demande
3. Utiliser le compte pour d'autres demandes

Des questions? Les Services techniques vous aident volontiers dans vos démarches.



Lieux de dépôt du PET

Malgré plusieurs tentatives de la part de la Commune pour améliorer le tri du PET (éco-assistants, Conthey Info, signalétique), trop de déchets qui ne pouvaient être recyclés par PET Recycling (plus de 10%) étaient déposés dans les conteneurs destinés à la collecte du PET. Cette situation ne permettait pas de revaloriser ces déchets sans un tri ultérieur complexe.

Ces déchets étaient donc amenés à l'UTO pour être brûlés, ce qui n'était ni écologique ni durable.

La collecte du PET se fait désormais uniquement dans les commerces ou à la déchetterie de Beusson.



Garde site de Derborence – Rapport d’activité

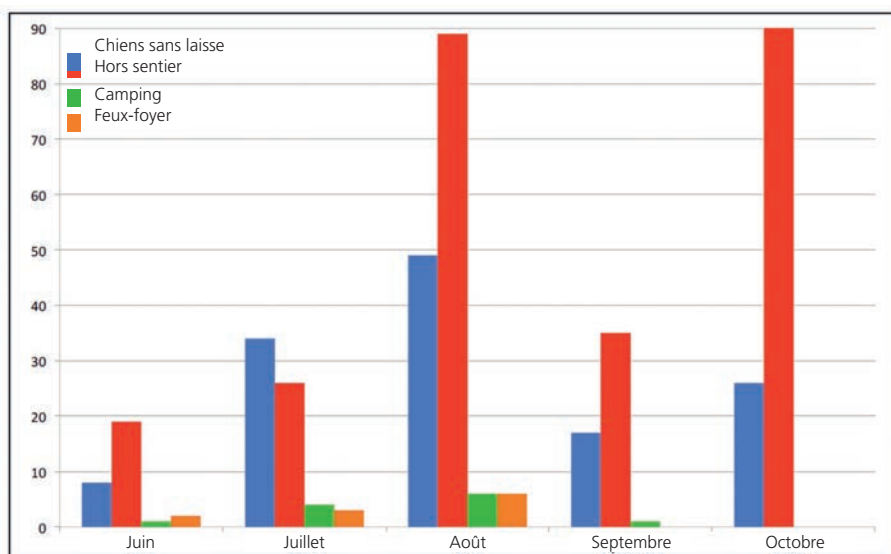


Stéphanie Rey, garde site de Derborence nommée en 2019, était présente dans la région de début juin à novembre. Sa fonction consiste avant tout à informer et sensibiliser les utilisateurs de leurs gestes ou compor-

tements inappropriés sur le site et de leur en expliquer les raisons.

Sur l’ensemble de la saison, les infractions les plus fréquemment observées ont été la sortie des sentiers

autorisés, les chiens détachés, les feux et le camping. Le tableau suivant expose le nombre et les types d’infractions constatées dans la réserve absolue de Derborence tout au long de la saison 2019:



L’activité de la garde site a également permis de relever les améliorations adéquates que les autorités devraient mettre en œuvre pour rendre la présence des utilisateurs du site plus sereine et sécuritaire, à savoir:

- Mise en place de cordelettes dans différents secteurs clés, ce qui serait un bon moyen d’inciter les marcheurs à poursuivre dans la direction souhaitée et éviter les trajets hors sentiers;
- Amélioration de la communication sur la législation en vigueur dans la réserve absolue et sur les différents types et zones de protection en cours dans le cirque de Derborence, même s’il existe déjà divers panneaux sur le site;
- Organisation de séances d’infor-

mation et de vulgarisation sur la réserve (15 à 20 min à des horaires de forte affluence) auprès des utilisateurs de la réserve;

- Informations dans 3 langues: français, allemand et anglais.

MAP+ – SIT communal de Conthey

La Commune de Conthey met à disposition de sa population depuis plus de 20 ans son géoportail communal Map+, disponible depuis un ordinateur ou une tablette sur map.ig-group.ch/conthey.

Il permet de rechercher et d'obtenir les informations cadastrales, le plan du registre foncier, le type de zone de construction ou de protection d'une parcelle de la commune. Un onglet de recherche est à votre disposition. Il est également possible d'activer

simplement en fond de plan la carte nationale, l'Orthophoto ou le plan du registre foncier.

Différentes couches sont visualisables et disponibles:

- Zones de constructions;
- Zones de protection;
- Eaux de surface;
- Eaux souterraines;
- Déchets et centres de tri;
- Egouts, eau potable et irrigation;
- Zones de danger;

- VTT, vélo et randonnées;
- ...

Différents outils permettent d'imprimer des plans, d'effectuer des mesures de distance, de surface et des profils, de coter et de dessiner.

Un mode d'emploi est directement disponible sur le site en cliquant sur le point d'interrogation sur la droite de votre écran.

Dégâts sur les terrains agricoles – Information aux agriculteurs

Depuis plusieurs années, les Services techniques ont relevé des dégâts conséquents sur les terrains agricoles, causés par le bétail qui pâture ou par le non respect des réglementations. Les cours d'eau et torrents sont notamment dégradés par le passage du bétail ou déviés pour abreuver vaches ou moutons, sans qu'ils soient remis en ordre en fin de saison.

Au vu de ce qui précède, les propriétaires de bétail sont appelés à respecter les points suivants, afin d'éviter que ces désagréments ne se reproduisent à l'avenir:

- En fin de saison, il y a lieu de retirer les installations posées pour laisser couler l'eau librement;
- L'irrigation par ruissellement est strictement interdite et sévèrement punie;
- Les bassins et points d'eau servant à l'abreuvement doivent être munis de flotteurs;
- Il s'agit de veiller à l'utilisation de l'eau potable afin d'en éviter le gaspillage;
- Les parcs à vaches doivent être installés en respectant les impératifs communaux de protection et d'entretien.

Nous vous remercions pour votre collaboration.

AGRICULTURE / VITICULTURE

Projet de maintien du vignoble en terrasse

Le vignoble en terrasse et les murs de soutènement en pierres sèches font partie intégrante du patrimoine valaisan. Les murs sont pour la plupart bien entretenus, mais plusieurs tronçons sont dégradés, voire effondrés. Soucieuse de cet état de fait, la Commune de Conthey a mandaté, en 2017, une étude préliminaire sur l'ensemble du vignoble en terrasse de son territoire. Dès 2018, un avant-projet fut ensuite lancé, en étroite collaboration avec l'Office cantonal des améliorations structurelles.

Ces études, qui portent sur les murs de soutènement en pierres sèches, les

accès, le réseau d'irrigation et l'évacuation des eaux de surface, ont permis d'identifier les problèmes majeurs touchant le vignoble contheysan.

Nos principales préoccupations concernent l'évacuation des eaux de surface et l'état d'une partie du réseau d'irrigation. Certains consortiums bien organisés ont maintenu leurs conduites d'irrigation en état, mais ce n'est malheureusement pas le cas sur l'ensemble du vignoble. Il faut donc revoir tout le réseau, en gardant ce qui fonctionne et en améliorant les zones les moins bien desservies.

Au sujet de l'évacuation des eaux de surface, il est prévu d'aménager différentes tranchées d'infiltration et de profiter de la création de nouveaux accès pour drainer et ralentir au mieux ces eaux.

Cet avant-projet arrive quasiment à terme et une phase de consultation auprès des propriétaires concernés sera mise en place. Rien ne sera réalisé sans l'accord et la participation volontaire de ces derniers.

Les possibilités de subventionnement de la part de la Confédération, du Canton et de la Commune sont

intéressantes et permettraient de valoriser un territoire viticole d'exception. Conthey est en effet en 3^e position au niveau cantonal avec 3'384'197 m² de vignes, ce qui représente le 7% du vignoble valaisan.

Malgré un climat tendu et un contexte économique difficile dans le milieu viticole, nous espérons sincèrement que nous pourrons, ensemble, réaliser ce vaste projet. Nous sommes convaincus que dans notre vignoble, ne rien faire, c'est reculer. Avec le soutien de l'Etat du Valais et la participation des viticulteurs, nous pensons, avec ce projet, garantir à long terme le maintien du vignoble en terrasses contheysan.



Règlement concernant la lutte par confusion contre le ver de la grappe

Le règlement communal concernant la lutte par confusion sur le territoire de la Commune de Conthey a été homologué par le Conseil d'Etat en date du 2 octobre 2019.

Le mandat de pose et de gestion de cette lutte est confié au Syndicat des vigneron·ne·s de Conthey, qui définit le périmètre de lutte. Règlement communal en force, le paiement des factures y relatives devient de ce fait obligatoire dès 2020, faute de quoi le Syndicat pourra actionner d'autres moyens de recouvrement.

Comme l'année dernière, la pression du ravageur reste faible. Les vignes de plaine et le secteur du bas du coteau situé entre Plan-Conthey et le Bourg

restent hors de la lutte par confusion en 2020. À ces secteurs s'ajoute cette année celui situé entre le village de St-Séverin et Conthey-Place.

Sécurité assurée

Les parcelles non-posées ne seront pas facturées. Par ailleurs, des contrôles réguliers seront effectués par la pose de pièges durant les vols de première et deuxième générations des papillons Eudémis. Les résultats des contrôles seront communiqués. Les économies réalisées permettent de maintenir la participation financière des vigneron·ne·s à CHF 0.025/m².

Pour la saison 2020, la pose est programmée les 7, 8 et 9 avril.

Les deux premiers jours devraient suffire à couvrir le territoire communal (le 3^e jour est une réserve en cas de pluie).

Les soussignés sont volontiers à votre disposition en cas de question concernant la lutte par confusion. Merci à toutes et tous pour votre collaboration.



*Syndicat des vigneron·ne·s
de Conthey*

Emmanuel Chassot
Président du Syndicat

Damien Roh
Responsable lutte par confusion

Appellation Grand Cru

Les viticulteurs et encaveurs souhaitant inscrire leurs parcelles pour l'appellation «Conthey Grand Cru 2020» sont invités à retirer le formulaire d'inscription ad hoc auprès de la préposée à l'agriculture de la Commune de Conthey ou directement sur

www.conthey.ch/fr/viticulture-agriculture-47.html.

Le registre des vignes devra être joint au formulaire avec l'indication des parcelles destinées au «Conthey Grand Cru».

Le formulaire doit être adressé à l'Administration communale de Conthey (Service de l'édilité & urbanisme, Rte des Peupliers 8 - 1964 Conthey) pour **le 31 mai 2020** au plus tard.

STATISTIQUES AU 31.12.2019

En 2019

Nombre de naissances: **76**

Nombre de décès: **69**

Population par village

Aven	545	6,15 %
Erde	593	6,69 %
Premploz	804	9,07 %
Daillon	359	4,05 %
Sensine	313	3,53 %
St-Séverin	156	1,76 %
Bourg	67	0,76 %
Vens	90	1,02 %
Plan	2869	32,37 %
Châteauneuf	2855	32,21 %
Divers (home, inst.,...)	212	2,39 %
	8863	100 %

Répartition par sexe

Suisses	6745	76.10 %
Hommes	3245	36.61 %
Femmes	3500	39.49 %
Etrangers	2118	23.90 %
Hommes	1112	12.55 %
Femmes	1006	11.35 %
	8863	8863
		100 %

Répartition par origine

Suisses	6745	76.10 %
Bourgeois	2354	26.56 %
Valaisans	3096 *	34.93 %
Confédérés	1295	14.61 %
Etrangers	2118	23.90 %
Permis B	682	7.69 %
Permis C	1205	13.60 %
Permis L	108 **	1.22 %
Permis F/N	123	1.39 %
	8863	8863
		100 %

Répartition par groupe d'âge

de 0 à 19 ans	1870	21.10 %
de 20 à 64 ans	5318	60.00 %
65 et plus	1675	18.90 %
	8863	100 %

Frontaliers Permis G:	44
Habitants en séjour:	26



* y.c. 371 personnes ayant obtenu le «Droit de Cité» de Conthey

** Cette statistique inclut les permis «L» >= 12 mois»

Centenaires et nonagénaires

Germanier	Marie-Louise	08.04.18	Fontannaz	Léon	11.09.28
Dessimoz	Agnès	25.03.19	Heynen	Hélène	18.10.28
Germanier	Juliette	12.10.19	Pouly	Denise	23.10.28
Dessimoz	Marie	27.03.21	Willener	Anne Marie	21.11.28
Germanier	Paul	23.04.24	Évéquoz	Thérèse	25.12.28
Berthouzoz	Maurice	14.10.24	Pitteloud	Louise	14.01.29
Germanier	Gaston	17.10.24	Bianco	Augusta	22.04.29
Udry	Eliane	22.10.24	Berthouzoz	Antoine	10.05.29
Favre	Noëlle	25.12.24	Évéquoz	Andrée	07.08.29
Lakehal	Lina	16.03.25	Schmutz	Thérèse	27.08.29
Nanchen	André	31.03.25	Évéquoz	Innocent	16.09.29
Pitteloud	Jeannie	04.05.25	Fumeaux	Oscar	18.09.29
Quinodoz	Marie-Louise	09.07.25	Rosset	Jeanne	21.09.29
Bianco	Gabriel	07.08.25	Germanier	Anita	04.11.29
Morand	Paul	22.08.25	Schmutz	Aloys	20.11.29
Main	Anita	18.11.25	Fumeaux	Thérèse	01.12.29
Petey	Edith	20.12.25	Zambaz	Cyrille	07.12.29
Fontannaz	Suzanne	08.02.26	Heynen	Emanuel	10.12.29
Fumeaux	Marcial	03.05.26	Pitteloud	Carmen	15.12.29
Lapaire	Liliane	20.06.26	Germanier	Rosa	26.01.30
Berthouzoz	Odette	17.08.26	Évéquoz	Sylva	21.02.30
Antonin	Anita	23.10.26	Roh	Irma	24.02.30
Rapillard	Irène	20.11.26	Verheirstraeten	Ivonne	28.02.30
Fumeaux	Madeleine	21.01.27	Pannatier	Marie Josephe	04.03.30
Barth	Clara	24.06.27	Arnold	Pierre	26.03.30
Mayoraz	André	29.06.27	Berthouzoz	Denise	22.04.30
Germanier	Henriette	16.07.27	Dayen	Pierre	11.05.30
Remondeulaz	Albertine	17.08.27	Roh	Michelle	26.05.30
Schoch	Pierre	11.09.27	Putallaz	Martine	02.08.30
Quinodoz	Victorine	19.09.27	Jacquemet	Elise	05.08.30
Évéquoz	Fernande	25.09.27	Udry	Marguerite	10.08.30
Penon	Madeleine	28.09.27	Bianco	Marie Rose	04.09.30
Bourban	Pierre	05.11.27	Collaud	Basile	04.09.30
Roh	Ami	18.11.27	Chapuis	Thérèse	05.09.30
Séverin	Elisabeth	22.01.28	Morisetti	Pierrette	23.10.30
La Deuze	Sonya	22.01.28	Fontannaz	Luc	29.10.30
Rapillard	Agnès	04.03.28	Dessimoz	Anne Marie	31.10.30
Bianco	Odette	08.03.28	Erpen	Simone	05.11.30
Daglia Zabellina	Laura	15.06.28	Nanchen	Jeanne	24.11.30
Germanier	Irène	23.07.28	Fachard	Ginette	05.12.30
Théodoloz	Estelle	16.08.28	Vergères	Léon	06.12.30
Zambaz	Josette	04.09.28	Sauthier	Carlito	14.12.30

SANTÉ, SOCIAL & INTÉGRATION

Patrimoine contheysan

Proposez-nous...

Depuis 2 ans, le service de l'Intégration de la Commune de Conthey met sur pied un projet, dénommé «**Journées du Patrimoine Contheysan**». Celui-ci a pour but de permettre à la population locale et aux nouveaux arrivants de découvrir le patrimoine contheysan. Il s'articule sur 2 axes: un sentier didactique durant l'été et des journées d'animation durant l'été et l'automne.

En 2018, des questions générales sur le patrimoine culturel et naturel étaient posées aux marcheurs et en 2019, le

thème choisi portait sur les contes et légendes, avec, à chaque poste, une histoire à découvrir.

Pour 2020, nous lançons un **appel à projets**, dans le but de collaborer avec la population contheysanne, les associations, les artistes, les artisans etc., afin de définir un concept visant à la valorisation du patrimoine plus ou moins secret de la Commune.

Toutes les personnes désirant partager leurs connaissances sur le patrimoine historique, culturel, naturel, artistique et artisanal et mettre en avant les

richesses existantes sur notre territoire sont les bienvenues. Si cette idée vous intéresse, vous pouvez envoyer une présentation de votre concept (brève description de qui vous êtes, de votre projet, accompagné d'un budget de maximum CHF 2'000) par email ou courrier et/ou contacter:



Audrey Maret
Déléguée à l'Intégration
de Conthey

Centre Culturel
Rue Centrale 26
1964 Conthey
027 565 17 27
audrey@conthact.ch



Voici quelques informations pour imaginer une proposition de projet:

Le sentier didactique

Durant tout l'été, le chemin menant au Gîte de Lodze s'habille de dix panneaux interactifs (+ deux panneaux de bienvenue et de clôture), en lien avec le thème choisi.

Il peut accueillir une feuille de différent format – mais au maximum A3 – sur un cadre en plexiglass. Le support en bois peut également être utilisé.

Les journées d'animation

Elles sont organisées par la Déléguée à l'Intégration, en collaboration avec le/la créateur.trice du sentier en lien avec le thème. Il y a généralement

une journée d'inauguration du sentier, durant laquelle la population est invitée à venir le découvrir. Les autres journées proposent une activité permettant d'approfondir les connaissances sur le thème lors d'une visite, d'un départ commenté avec une personnalité de la commune, ou à l'occasion d'un moment qui se déroule après l'été (comme par exemple la soirée contes et légendes autour d'un feu de camp, organisée en automne dernier avec une conteuse).

Au plaisir de découvrir vos magnifiques projets!



Le délai de dépôt des dossiers de projet est fixé au **mardi 31 mars 2020**.

Tous au parc!!!

Conth'Act, le Service de l'Intégration et le CMSS des Coteaux du Soleil s'unissent autour d'un projet pilote appelé: «Tous au parc!!!».

En 2018, Conthey inaugure son nouvel espace détente à Châteauneuf. Situé à proximité des écoles primaires, ce véritable petit «Central Park» à la contheysanne offre de belles possibilités d'occupations aux citoyens et à leurs familles durant leur temps libre.

L'espace est aujourd'hui très bien fréquenté. Néanmoins, plusieurs questions, en lien avec la culture, le social, l'intégration et la santé, se sont posées progressivement. Des éléments qui ont poussé nos différentes structures à une réflexion commune et à développer un concept d'animation et de rencontres sur l'espace public.

Pour mener à bien le développement de ce projet pilote, notre équipe pluridisciplinaire présente plusieurs objectifs communs:

- Créer un espace de rencontre permettant aux populations locales et régionales de se rencontrer, d'échanger et de s'impliquer dans un tissu collectif;
- Travailler sur la cohésion sociale;
- Apporter une valeur ajoutée par une démarche sur l'espace public (aller vers l'autre);

- Produire des bénéfices pour les populations.

En ce sens, nos structures ont décidé de déplacer leurs activités courantes sur l'espace public mentionné, en proposant également une offre culturelle complémentaire (parfois en collaboration avec les citoyens). En effet, si la population bénéficie généralement de nos activités dans des locaux fermés, nous allons à travers le projet «Tous au parc!!!» vivre l'expérience d'une animation socioculturelle au grand air et sur un mode participatif.

Au programme **du 14 avril au 19 juin 2020**, les citoyens pourront découvrir nos ateliers de Pâques 2020 (6-16 ans), le Conth'Actif (accueil libre enfants/ados/adultes), les Coccinelles (accueil parents/enfants 0-4 ans avec des jeux), nos «Tartines Open Air» après l'école (de la 1H à la 8H), les ateliers de lecture (pour petits et grands), le Cinéparc (tout public), des Cafés rencontres autour de la langue française (tout public), des Digital Cafés (tout public) ou encore nos pique-niques culturels (tout public).

D'autres propositions sont actuellement en cours de réflexion et une communication plus détaillée vous sera transmise en temps voulu. Nous comptons bien évidemment sur la

population pour venir à notre rencontre durant cette période et nous faire de nouvelles propositions. Nous souhaitons ainsi offrir un espace de discussion propice aux nouvelles collaborations.

Afin d'offrir une plus grande visibilité à cette action, Conth'Act a fait l'acquisition d'une unité mobile visant à accueillir les citoyens sur l'espace public. Il s'agit d'un ancien bus postal en cours de réaménagement et qui pour l'occasion prendra place au parc de Châteauneuf. Cette vision s'inscrit sur du long terme et permettra à l'équipe d'animation de se déplacer à l'avenir sur les nombreux espaces publics situés dans les différents villages de notre Commune.



L'invitation est lancée: «Tous au parc!!!» pour vivre ensemble de belles expériences.

Balades Citoyennes

Les autorités communales invitent la population d'Aven, Daillon, Erde et Premploz pour un retour sur la réflexion réalisée autour des balades citoyennes.

En fin d'année 2018, plusieurs groupes de citoyens ont contribué, au sein de leurs villages, au projet participatif des «Balades Citoyennes». En créant le dialogue entre les utilisateurs, les professionnels et les autorités, l'objectif consistait à poser un diagnostic urbain à travers le regard des habitants.

Tout en explorant leurs différents lieux de vie, les citoyens ont relevé, au moyen de feuilles manuscrites et de photos instantanées, des

questions en lien avec la circulation routière, les infrastructures, la mobilité, l'animation socioculturelle et la gestion de certains types de déchets. L'ensemble des propositions a été scannée par Conth'Act – L'Action Socioculturelle de Conthey et regroupée dans un rapport informatisé, transmis au Conseil municipal au début 2019. Celui-ci a décidé de former un groupe de travail, en lien avec les services communaux concernés, pour analyser les différentes observations.

Aujourd'hui, les autorités communales souhaitent faire un retour par village à la population et répondre aux questions des citoyens autour de ce projet.

Des dates avaient été fixées pour que les gens des villages d'Aven, Daillon, Erde et Premploz puissent prendre part aux rencontres citoyennes. Au vu de la situation actuelle due au Coronavirus, ces dates ont été reportées. Elles seront communiquées ultérieurement aux habitants concernés par courrier.



Littering

La Commune de Conthey, en collaboration avec Summit Foundation, s'engage contre le littering. Mais qu'est-ce donc le littering? Il s'agit de l'abandon sauvage de déchets sur la voie publique, dû à la mauvaise habitude toujours plus répandue de laisser traîner ou jeter négligemment les déchets dans les espaces publics. Afin de sensibiliser la population au littering, Conth'Act – L'action socioculturelle de Conthey, propose une campagne d'affichage, sous la forme de bulles de BD qui sont disposées à plusieurs endroits stratégiques.

De plus, la population peut se procurer des Ecobox – une petite boîte en fer blanc recyclée et fabriquée en Suisse, qui permet de conserver sur soi toutes sortes de petits déchets (chewing-gums, petits emballages, mégots de cigarettes, etc.) - soit auprès du guichet communal à Châteauneuf (Rte des Peupliers 8), soit auprès de Conth'Act (Rue Centrale 26 – 1964 Conthey).

Avec l'objectif d'aller à la rencontre de la population, les travailleurs sociaux de la Commune se sont aussi déplacés plusieurs soirs dans les villages, afin de distribuer ces Ecobox. Cela a notamment permis de réfléchir ensemble aux impacts sur:

- **L'être humain:** le littering est dérangeant au niveau esthétique et nuit à la qualité des espaces publics;
- **L'écologie:** le littering constitue également une menace pour la faune et la flore;
- **L'économie:** chaque année, le nettoyage effectué à 75 % dans les espaces publics revient à environ 200 millions de francs suisses.*

#EnjoyAndRespect



*Source: www.bafu.admin.ch, 05.11.19

Aînés 2.0

Vous avez sûrement déjà entendu parler du projet Aînés 2.0, mais peut-être ne savez-vous pas encore de quoi il s'agit! Conth'Act – L'Action Socioculturelle de Conthey, initiateur et organisateur de ces cours, vous l'explique en quelques points.

1. La description

C'est un moment convivial permettant un accompagnement des participants dans l'utilisation des nouvelles technologies mais principalement les smartphones et les tablettes, sans oublier les ordinateurs portables.

2. Le public

Nous avons ciblé les retraités de la Commune de Conthey, en leur envoyant un courrier personnalisé du fait que les cours ont lieu les mardis matin. Les cours sont toutefois ouverts à tous! Nous accueillons également les personnes n'habitant pas Conthey à un tarif légèrement majoré.

3. Les thématiques

Il y a 4 ateliers thématiques à choix, à savoir la prise en main de son smartphone, la communication, la photographie et les déplacements. Les personnes peuvent s'inscrire à un ou plusieurs ateliers thématiques, selon leurs intérêts. Dans chaque thème, il y a 4 cours d'une heure et demie portant sur des applications en lien avec le thème. Nous proposons un forfait à CHF 80 (CHF 100 hors commune) pour un atelier thématique. Si vous désirez participer à tous les ateliers, le prix s'élève à CHF 300 (CHF 320

hors commune). Le forfait complet offre une réduction totale de CHF 20.

4. Le déroulement

Dans la première partie, les intervenants de l'entreprise SD Informatique (notre partenaire) proposent une explication de l'application et de ses fonctionnalités. Ils mettent ensuite en pratique ce qui a été expliqué, avec des exemples du quotidien. Et ils finissent le cours par des questions qui restent en suspens.

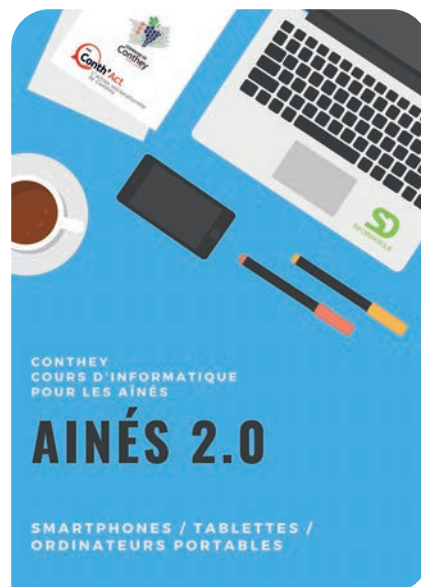
Aussi, au début du cours suivant, un moment est prévu pour poser les questions qui sont survenues entre-temps. En effet, c'est avec de la pratique que l'on finit par apprendre.

5. Les niveaux

C'est une nouveauté pour la session du printemps 2020! Nous proposons aux personnes qui ont déjà de l'expérience et qui ont déjà participé aux cours de passer au niveau avancé, tout en offrant aux nouveaux intéressés de démarrer une formation au niveau débutant. Le cours débutant se déroule de 8h30 à 10h et le cours avancé de 10h30 à 12h.

6. L'inscription

Le nombre de places étant limité à 14 participants, inscrivez-vous au plus vite auprès d'Audrey Maret, soit par téléphone au 027 565 17 27, soit par email à l'adresse audrey@conthact.ch. Un nombre inférieur à 5 participants ne permettra pas au cours de démarrer et nous l'annulerons.



Inauguration du parc à Daillon

Daillon va inaugurer sa nouvelle place de jeux avec une manifestation intergénérationnelle

Elle est là!!! Elle est belle et ensoleillée, la nouvelle place de jeux de Daillon.

Aménagée en 2019, elle se situe à proximité du parking de la Chapelle et de la maison «La Villageoise».

Cette place offre une vue imprenable sur les Alpes valaisannes. Un cadre original pour tous ceux qui souhaitent prendre de l'altitude et une bouffée d'air frais.

Permettre à ses citoyens de s'éloigner des tribulations de la ville, c'est l'une des plus belles opportunités que peut offrir la Commune de Conthey. Il ne faut donc plus hésiter à y faire un saut pour s'y relaxer en famille. D'autant plus que les jeux que l'on y trouve feront le bonheur des enfants.

Lorsque l'on parle de nouvelles infrastructures, il est aussi important de penser à organiser une belle inauguration. Si l'occasion fait le larron, nous souhaitons réunir ici les



citoyens et les générations dans la convivialité, autour d'une manifestation à taille humaine.

En ce sens, Conth'Act – L'Action Socioculturelle de Conthey collabore actuellement avec les Dadonins et un groupe d'enfants de Daillon pour l'organisation de cet événement.

Veuillez d'ores et déjà réserver le samedi 30 mai 2020 pour cette inauguration.

Nous vous dévoilerons prochainement le programme complet de cette formidable journée, qui oscillera entre spectacles pour enfants, concerts et bien d'autres surprises.

En attendant de vous y retrouver, nous nous chargeons de commander le soleil...

Action contre le racisme

Cette année encore, le Service régional et communal de l'intégration, Conth'Act – l'action socioculturelle de Conthey et les centres d'animation d'Ardon et Vétroz s'unissent pour proposer des activités de sensibilisation lors de la semaine valaisanne d'action contre le racisme. Celle-ci se déroulera du 21 au 28 mars 2020.

Le projet «Décollons les étiquettes» part d'une envie d'échanger sur la question des préjugés, en questionnant nos a priori, les étiquettes que nous collons et les représentations que nous avons «des autres». Au travers d'activités ludiques et de rencontres, nous vous invitons toutes et tous à participer à quelques journées et soirées de rencontre.

Au programme à Conthey

Mercredi 25 mars

Lors de l'accueil à Plan-Conthey et à

Erde, nous vous proposerons une animation sur les préjugés et les clichés. Ensemble décollons les étiquettes.

- Erde de 14h à 17h, école d'Erde, dès 8 ans, gratuit, sans inscription;
- Plan-Conthey de 13h30 à 18h30, centre culturel, dès 10 ans, gratuit, sans inscription.

Vendredi 27 mars

Conth'Act propose à tous les ados une soirée cinéma en lien avec le thème du racisme. Vous pourrez voter parmi un choix de films et celui qui aura la majorité des votes sera diffusé. Centre culturel de Plan-Conthey, de 17h à 22h, dès 12 ans, repas offert, sans inscription.

Samedi 28 mars

Vous êtes cordialement invités à participer à la clôture de cette semaine d'action contre le racisme lors d'un apéro-rencontre multiculturel.



Centre culturel de Plan-Conthey, de 17h à 20h, dès 10 ans, gratuit, sans inscription.

Nous espérons vous voir nombreux lors de ces différents moments conviviaux.

CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

Conthey Show

Le mentaliste Frank Truong est à l'affiche de Conthey Show le 25 mars 2020 à la Salle Polyvalente

Un rendez-vous convivial fait de rêve et de merveilleux où la magie et le rire trouvent une place privilégiée. Le virtuel devient réalité, les effets sont uniques et personnalisés et toujours cette même question: Réalité ou Illusion?

On essaie de comprendre, on est persuadé de pouvoir trouver des solutions, on ne peut s'empêcher de penser, encore et encore et là même est le sujet... «Vous pensez, donc il sait!». Vous n'échapperez pas au fait de la surprise.

Vous serez tour à tour bluffés, étonnés, amusés, agacés mais sans doute séduits par cette performance de mentalisme revisitée avec audace et humour par un artiste hors pair. «C'est vrai que c'est bluffant, ça en devient un peu agaçant», a confié Hélène Ségara.

Prix des places: CHF 50 / Achat de billets de spectacles sur www.contheyshow.com ou à l'Office du tourisme des Coteaux du Soleil à Conthey.



Entreprises et Groupes, commandez votre soirée Pack VIP Conthey Show

Le PACK VIP pour ce spectacle coûte CHF 100 par personne et vous donne droit à une entrée, un accès à l'artiste après le spectacle et un cocktail dinatoire! (dès 20 personnes, jusqu'à 50 personnes, réservez par téléphone au 077 534 06 95).

Pour toutes informations:

contheyshow@gmail.com
077 534 06 95
www.contheyshow.com



Frank Truong sera sur la scène de Conthey Show le mercredi 25 mars, à 20h. Dans son spectacle «**Je pense donc je suis**», il bouscule les règles du mentalisme en rendant la discipline drôle et inattendue. Mise en scène de Jacky Matte.

Marché de Conthey

Après la bonne cuvée 2019, il est temps de lancer la cuvée 2020 du Marché de Conthey!

Le comité vous convie donc le dimanche 26 avril 2020, de 11h00 à 15h00, afin d'ouvrir la saison des marchés et de partager un moment de convivialité dans la bonne humeur.

Vous y trouverez comme chaque année des stands de restauration, nos encaveurs contheysans, des artisans et d'autres exposants vous offrant des produits du terroir.

Chaque marché de la saison sera placé sous un thème spécifique que vous pourrez découvrir prochainement sur notre page Facebook, sur le site de la Commune de Conthey ou sur les flyers.

Les personnes intéressées à participer au marché à titre d'exposants peuvent nous contacter à l'adresse mail marchedeconthey@gmail.com

Au plaisir de vous rencontrer nombreuses et nombreux le 26 avril!

Sébastien Fumeaux
Président du Marché de Conthey



Dates des marchés du printemps 2020:

Dimanche 26 avril
Dimanche 31 mai
Dimanche 28 juin

Les prochaines dates suivront, restez informés!

Horaires: De 11h à 15h.

Salle Polyvalente

Souvenirs de l'inauguration de la salle Polyvalente





Tour Lombarde - Expositions

Du 6 mars au 25 avril – Vernissage le 6 mars 2020 dès 18h30
Arlette Mercier, Sion – Peinture

Du 3 mai au 1^{er} juin – Vernissage le 3 mai 2019 dès 18h30
Y. Vratmiras, Châtelaine – & **M.C. Passaquin**, Onex – Peinture

Du 3 juillet au 29 août – Vernissage le 3 juillet 2020 dès 18h30
Paul Estier, Villars-Burquin – Sculpture

Du 1^{er} mai au 27 juin
Vernissage le 1^{er} mai 2020 dès 18h30
Claire Rivier, Grimisuat – Peinture

Du 4 septembre au 31 octobre
Vernissage le 4 septembre 2020 dès 18h30
Stéphane Meier, Savièse – Peinture

Espace la Forge:

Vernissage le 15 mai 2020 dès 18h30
Bernard Dubuis, Conthey – Photographies



Horaires

La Tour Lombarde vous accueille

du lundi au samedi
de 11h à 13h
et de 16h30 à 21h.

Renseignements et réservations:

Le Bourg
Rue Lombarde 1
1975 St-Séverin
027 346 72 32
tour.lombarde@conthey.ch
www.tourlombarde.ch

PALP FESTIVAL 10^e

26 septembre 2020

Saint-Cep

Conthey



Promenade musicale et gourmande

Emblème du Valais, de nos paysages, de nos traditions, de nos amours : le vignoble ! Pour clôturer le festival, c'est un hommage artistique déjanté, une création de surprises, de poésie, de swing et de saveurs qu'on vous propose. La Saint-Cep est une promenade viticole revisitée à travers les Coteaux du Soleil que vous propose le PALP, en collaboration avec Goûts et Patrimoine.

Billets en vente dès le 31 mars 2020. Attention, places limitées !
Trois départs de la Tour Lombarde à 10h30, 11h45 et 13h.

Le Tour des Stations

SAMEDI 8 AOÛT 2020
WWW.TOURDESSTATIONS.CH

240KM 8'200MD+	210KM 6'700MD+	145KM 4'750MD+	85KM 2'850MD+	40KM 1'850MD+
ULTRAFONDO	SUPERFONDO	GRANFONDO	MEDIOFONDO	E-FONDO

MANIFESTATIONS 2020

Mars

JE	19		Messe de St-Joseph à 10h – Conseil de communauté Conthey (Salle Polyvalente)
DI	22		Concert – Fanfare La Persévérante (Salle Polyvalente)
MA	24		Conseil Général – Commune de Conthey (Salle «La Morge»)
ME	25		Spectacle «Tu penses donc je sais!» – Conthey Show (Salle Polyvalente)
DI	29		Concert – Chœur mixte «La Cécilia» (Eglise de St-Séverin)
DI	29		Loto – Ski-Club Zanfleuron (Salle Polyvalente)

Avril

VE	3		Concert – Chorale St-Théobald (Eglise de St-Séverin)
SA	4		Concert – Fanfare La Contheysanne (Salle Polyvalente)
DI	5		Loto – FC Erde et Ski-Club Sanetsch (Salle Polyvalente)
SA	18		Soirée «Années 80» – Football Club Conthey (Salle Polyvalente)
SA	25		Concert – Chœur d'hommes «Le Temps de Vivre» (Salle Polyvalente)

Mai

VE, DI	1, 3		Concert – Chorale du Petit St-Bernard (Salle de la Chapelle, Aven)
SA	2		Foire St-Georges – Union des Commerçants de Conthey Plaine (Plan-Conthey)
DI	3		Loto – Ski-Club Derborence (Salle Polyvalente)
VE à DI	15 à 17		Convention de tatouages – Alchemy Tattoo Expo (Salle Polyvalente)
VE	22		Concert – Fanfare La Contheysanne (Place villageoise – Aven)
ME, JE	27, 28		Spectacle de rythmique – Ecoles de Conthey (Salle Polyvalente)
SA	30		Inauguration de la Place de jeux de Daillon – Conth'Act (Place de jeux – Daillon)
DI	31		Loto – Football Club Conthey (Salle polyvalente)

Juin

ME	3		Soirée Jeunesse – Gym L'Hirondelle de Conthey (Ecole de Plan-Conthey)
DI	7		Loto – FC Erde et Ski-Club Sanetsch ou Ski-Club Zanfleuron (Salle Polyvalente)
MA	9		Ass. Bourgeoise & Conseil Général – Commune de Conthey (Salle «La Morge»)
DI	21		Loto – SFG / Groupement des sociétés contheysannes (Salle Polyvalente)
VE	26		Championnat contheysan de pétanque – Club de Pétanque Les Quatre Saisons (Place de la Tour Lombarde)
SA, DI	27, 28		Championnat VS pétanque Doublette «Vétéran» – Club de Pétanque Les Quatre Saisons (Place de la Tour Lombarde)

Juillet

VE	31		Fête Nationale – Commune de Conthey (Place de la Tour Lombarde)
----	----	--	---

Août

SA	8		Tour des Stations – R&D Cycling (Territoire communal)
SA	22		Pecafoot – Football Club Erde (Terrain de football – Erde)

Septembre

JE à DI	10 à 13		Exposition des artistes contheysans – Art' Conthey (Salle Polyvalente)
JE	24		Chimène Badi en concert – Conthey Show (Salle Polyvalente)
VE	25		Goûts et Patrimoine – Journée des écoles (Tente - Place de la Tour Lombarde)
SA	26		Saint-Cep – Promenade gourmande et musicale Goûts et Patrimoine / Palp Festival (Place de la Tour Lombarde / Vignoble)
DI	27		Loto – Football Club Erde et Ski-Club Sanetsch (Salle Polyvalente)
DI	27		Championnats du monde de cyclisme sur route Union cycliste internationale (Territoire communal)
MA	29		Conseil Général – Commune de Conthey (Salle «La Morge»)

Compte tenu des événements récents et des prescriptions liées à l'organisation de manifestations, ce calendrier est susceptible de certains changements. Pour plus d'informations, merci de consulter l'agenda en ligne de la Commune (www.conthey.ch).

MÉRITES CONTHEYSANS

AUTEUR

Indiquer les coordonnées précises:

A retourner
à la Déléguée culturelle
Route de Savoie 54
1975 Saint-Séverin
pour le 30 avril 2020

PROPOSITION

Personne morale

(groupe, société)

Personne physique

<i>Nom, prénom</i>
<i>Date naissance</i>
<i>Profession</i>
<i>Origine</i>
<i>Domicile</i>

JUSTIFICATION

Joindre les coordonnées précises, références, articles de presse.

AUTRES ACTIVITES

Indiquer ici d'autres activités ou qualifications du candidat qui militent en faveur de la remise du Mérite

Date

Signature

La remise des mérites
aura lieu le **vendredi**
11 septembre 2020

Les directives concernant le Mérite Contheysan sont à disposition sur le site www.conthey.ch - Règlements.